



Conseil économique et social

Distr. générale
10 octobre 2022

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Commission africaine de statistique
Huitième réunion

Addis-Abeba, 24-26 octobre 2022

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Programme de statistique de la Commission économique pour l'Afrique : questions statutaires

Matrice de suivi des recommandations formulées par la Commission africaine de statistique à sa septième réunion

* E/ECA/STATCOM/8/2022/1.



<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
Septième réunion de la Commission africaine de statistique (octobre 2020)			
A. Renforcement de la capacité statistique en Afrique			
La Commission africaine de statistique :			
1. <i>Approuve</i> la création du Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles, composé de dix directeurs généraux d'organismes nationaux de statistique, et demande à la Commission économique pour l'Afrique d'en entreprendre la mise en place	Commission économique pour l'Afrique (CEA)	<p>Deux réunions du bureau du groupe ont été organisées, le 16 février et le 9 mars 2021.</p> <p>Trois équipes techniques ont été constituées pour conduire les travaux techniques dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Numérisation et intégration des initiatives en matière de science des données ; b) Méthodologie d'enquête ; c) Coordination du système statistique national et de la législation statistique (y compris les systèmes de données administratives et autres sources). <p>Le projet de termes de référence des équipes techniques a été établi.</p> <p>Les pays ont envoyé des experts pour siéger dans les équipes techniques.</p> <p>Le site Web du groupe est en construction.</p>	Recommandation en cours d'application
3. <i>Prie</i> les organisations panafricaines et les partenaires de travailler en étroite collaboration et de favoriser la création de synergies pour aider les pays africains, en particulier ceux dont le niveau de développement statistique est le plus faible, à atténuer les effets de la pandémie actuelle de COVID-19	CEA, Banque africaine de développement et Commission de l'Union africaine	<p>Pour aider les pays africains à faire face aux effets économiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la Banque africaine de développement a mis en place une facilité de réponse à la crise de 10,2 milliards de dollars. Dans le cadre de l'initiative Autoroute africaine de l'information, la Banque a aidé les pays à faire usage de la plateforme de données ouvertes de l'initiative pour suivre de près la situation liée à la COVID-19.</p> <p>L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, la CEA, l'Institut national de la statistique et des études économiques et le Partenariat</p>	

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
		<p>statistique au service du développement au XXI^e siècle ont uni leurs efforts pour organiser, à plusieurs reprises pendant la pandémie, un cycle de webinaires opérationnels et méthodologiques. Neuf sujets ont été examinés à ces occasions et ont réuni en moyenne 120 participants.</p> <p>Pour améliorer la résilience des systèmes statistiques nationaux pendant la pandémie, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, en collaboration avec l'Institut de statistique de l'Union africaine, la CEA et la Banque africaine de développement, a aidé à renforcer les capacités des personnels des bureaux nationaux de statistique et des ministères et organismes africains de planification en organisant à leur intention des ateliers de formation régionaux en ligne, d'une part, sur la troisième édition des lignes directrices relatives aux stratégies nationales de développement de la statistique, outil performant de planification des données, et d'autre part, sur la quatrième édition d'un cadre de renforcement des capacités.</p> <p>La Banque africaine de développement, la CEA, la Commission de l'Union africaine, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et la Banque mondiale ont contribué à la formulation de stratégies nationales de développement de la statistique dans les pays suivants : Congo, Éthiopie, Gambie, Guinée équatoriale, Lesotho, Madagascar, Mozambique, Niger, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Seychelles, Togo et Zimbabwe.</p>	
5. <i>Demande</i> aux États membres de mettre en œuvre le programme de leadership statistique dans leurs systèmes statistiques nationaux et aux partenaires de développement de soutenir les initiatives des pays en matière de leadership statistique	CEA	<p>Les activités suivantes sont en cours :</p> <p>a) Un cours pilote d'apprentissage en ligne sur le leadership a été organisé en mars 2021 ;</p>	

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
		<ul style="list-style-type: none"> b) La première réunion des partenaires s'est tenue en mars 2021 ; c) Un cours en ligne a été organisé par le Centre africain pour la statistique, l'Institut africain de développement économique et de planification et l'Office des statistiques nationales du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; d) Le Centre africain pour la statistique et l'Office des statistiques nationales du Royaume-Uni ont organisé un atelier sur les femmes et le leadership statistique pour donner aux femmes les moyens de jouer un rôle dans le système statistique africain ; e) L'Agence centrale égyptienne pour la mobilisation du public et la statistique, le Centre africain pour la statistique, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et l'Office des statistiques nationales du Royaume-Uni ont organisé un atelier national en Égypte. 	
C. Série de recensements de la population et des logements de 2020			
La Commission africaine de statistique :			
1. <i>Appelle</i> les États membres à renouveler leur engagement en faveur de la conduite de recensements de la population et de l'habitat dans le cadre de la série de recensements de 2020 et demande, en particulier, une assistance technique et des services de conseil pour les pays en conflit ou sortant d'un conflit, ainsi que pour ceux qui ont été touchés par la pandémie de COVID-19	CEA	La CEA a mis à disposition les services de deux conseillers techniques spécialisés dans les recensements pour aider les pays à planifier et préparer leurs recensements. Elle a organisé quatre webinaires sur l'atténuation des incidences de la COVID-19 sur les recensements.	
2. <i>Invite</i> le Bureau de la Commission africaine de statistique à procéder, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, à une évaluation du processus de recensement et à	CEA et Bureau de la Commission africaine de statistique	Une évaluation de l'état d'avancement de la série 2020 de recensements de la population et de l'habitat de 2020 en Afrique a été réalisée et un rapport sera soumis à la Conférence des ministres africains des finances, de la	

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
déterminer les facteurs qui contribuent au fait que des pays ne puissent pas effectuer de recensement en 2020		planification et du développement économique à sa cinquante-cinquième session.	
4. <i>Réitère</i> l'appel qu'elle a lancé aux partenaires afin qu'ils stimulent le financement complet par les pays des recensements de la population et de l'habitat	CEA et partenaires	La CEA a collaboré avec les gouvernements et les partenaires de développement pour mobiliser des fonds pour les recensements. La CEA a surtout appelé à la numérisation des recensements pour accroître leur efficacité et améliorer la qualité des données qui en sont issues.	
5. <i>Recommande</i> qu'un recensement soit entrepris au cours de la période 2015-2024, étant donné que les données du recensement de la population et de l'habitat sont indispensables au suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des cadres de développement nationaux	CEA	La CEA a recommandé à tous les pays africains de procéder à un recensement au cours de la période de 2015 à 2024, sachant que les données de recensement de la population et de l'habitat revêtent une importance capitale.	
6. <i>Recommande également</i> de passer des systèmes manuels aux systèmes numériques, qui reposent sur l'utilisation de meilleures méthodes et de technologies nouvelles pour accroître la fiabilité des statistiques et leur accessibilité en temps voulu	CEA	La CEA a accompagné un certain nombre de pays en mettant à leur disposition des tablettes, des tableaux de bord de suivi de recensement et un outil d'assistance informatique pour les opérations de recensement, ainsi qu'en reconfigurant les tablettes après la collecte de données et en réalisant différentes évaluations de l'état de préparation des assistants techniques chargés d'examiner les plans et les questionnaires, etc.	
D. Enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil, et Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique			
La Commission africaine de statistique :			
1. <i>Appelle</i> à la création d'un petit comité composé de directeurs de l'état civil et de directeurs des organismes nationaux de statistique, qui sera chargé d'explorer les moyens de transformer l'engagement du continent envers le Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil	CEA	Une réunion de groupe d'experts des directeurs africains de l'état civil s'est tenue à Kigali avec pour objectif de mieux reconstruire pour assurer une reprise durable et résiliente des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil après la COVID-19.	

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
<p>2. <i>Recommande</i> les mesures clés ci-après pour la transformation des performances des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil</p> <p>a) Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil doivent être renforcés en tant qu'éléments essentiels de la riposte à la pandémie de COVID-19 ;</p> <p>b) Les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil doivent exploiter le potentiel des technologies, en particulier les téléphones mobiles, qui sont aujourd'hui très largement accessibles ;</p> <p>c) Les États membres sont encouragés à établir ou à améliorer les registres nationaux de la population qui reposent sur les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil, ce qui permettrait aux gouvernements d'obtenir des données statistiques solides sur leurs populations en temps réel et en continu ;</p> <p>d) Les États membres doivent mettre en place des systèmes automatisés d'enregistrement des faits d'état civil, de statistiques de l'état civil et de gestion de l'identité qui s'appuient sur le cadre du Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique.</p>	CEA	Un nouveau plan stratégique est en cours d'élaboration pour le Programme régional pour l'Afrique sur la période de 2023 à 2030.	
E. Mise en œuvre du Programme africain de statistiques de genre 2017-2021			
La Commission africaine de statistique :			
1. <i>Approuve</i> un ensemble minimum d'indicateurs de genre pour l'Afrique	CEA	L'ensemble minimum d'indicateurs de genre pour l'Afrique a été approuvé.	
2. <i>Approuve</i> la révision de la deuxième phase du Programme africain de statistiques de genre de façon à ce qu'elle tienne compte des exigences des méthodes et des données liées à la pandémie de COVID-19	CEA	La deuxième phase du programme africain de statistiques de genre a été approuvée.	
3. <i>Exhorte</i> tous les États membres à appuyer le développement de données administratives différenciées par sexe	CEA	Une série de webinaires a été organisée sur le développement de données administratives différenciées par sexe.	

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
F. Système de comptabilité nationale 2008			
La Commission africaine de statistique :			
1. <i>Demande</i> que soient maintenus en place les programmes conçus pour soutenir la participation des pays à la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008, du Système de comptabilité environnementale et économique et des statistiques économiques connexes	CEA	<p>Les actions menées par la CEA pour soutenir la participation des pays au Système de comptabilité nationale sont les suivantes : elle a encouragé les pays de la région à participer au programme mondial de mise à jour du Système ; elle a mis en œuvre des projets d'assistance technique et de renforcement des capacités sur la compilation de tableaux d'approvisionnement et d'utilisation et sur le cadre et les indicateurs du commerce en valeur ajoutée ; elle a aidé les pays à compiler des comptes satellites et le produit intérieur brut des villes.</p> <p>La CEA a également continué à aider la communauté de pratique de la comptabilisation du capital naturel en Afrique à promouvoir le renforcement du Système de comptabilité environnementale et économique et des statistiques économiques connexes.</p>	
2. <i>Demande</i> que des initiatives spécifiques soient prises pour soutenir les États membres qui sont en retard dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008	CEA	Le programme de mise à jour de 2008 du Système de comptabilité nationale étant en cours, il devient urgent qu'avant l'application de la nouvelle mise à jour, les institutions internationales procèdent aux consultations qui s'imposent et mettent en place un programme spécial pour accompagner les pays qui accusent du retard dans la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 2008. La CEA a continué d'apporter son appui sous forme d'assistance technique.	
3. <i>Recommande</i> une coordination régionale et internationale de l'appui apporté aux pays et l'adaptation des stratégies de développement et de la coopération à la nouvelle situation induite par la pandémie	CEA	La CEA a organisé plusieurs séminaires sur les nouvelles méthodes de collecte de données sur les prix et mené une formation dans deux pays pilotes sur l'utilisation des entretiens téléphoniques assistés par ordinateur. Une plateforme mondiale a été mise en place sous l'égide du Comité d'experts des Nations Unies en mégadonnées et sciences des données en statistique officielle. Un pôle régional pour l'Afrique a également été établi grâce à une collaboration entre l'Institut national du Rwanda et la CEA, pour faciliter	

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
		l'élaboration de projets innovants, la mutualisation des méthodes, des algorithmes et des outils, et une offre de formations sur les mégadonnées et la science des données à l'intention de la communauté des statisticiens officiels du continent. Les projets pilotes comprennent des projets qui consistent à extraire des données sur les prix de sites Internet.	
G. Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale : rapport sur les activités régionales en Afrique			
La Commission africaine de statistique :			
1. <i>Demande instamment</i> que des mesures soient prises pour assurer la prise en compte du Cadre intégré de l'information géospatiale dans les plans nationaux de développement et sa pleine adaptation au contexte régional, l'objectif étant d'élargir les systèmes nationaux de données actuels aux nouvelles frontières de données telles que l'observation de la Terre et les mégadonnées géospatiales	CEA	Le Burkina Faso et l'Éthiopie ont bénéficié d'une assistance technique pour l'élaboration de leur plan d'action national relatif à un cadre intégré d'information géospatiale.	
2. <i>Demande</i> à la Commission économique pour l'Afrique d'élaborer, avec l'aide du secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, un programme complet de modernisation des activités géospatiales en Afrique, comme moyen de mobiliser des ressources propres à renforcer les capacités des États membres et comme stratégie de réponse géospatiale aux situations d'urgence, telles que la pandémie de COVID-19	CEA	La CEA a engagé un consultant pour établir un document de base sur les moyens stratégiques de modernisation de l'information géospatiale en Afrique.	Les premières conclusions de l'étude seront soumises à l'examen de la Commission statistique pour l'Afrique à sa huitième réunion.
H. Principes directeurs normalisés du Cadre statistico-géospatial mondial pour l'intégration de l'information statistique et géospatiale en Afrique			
La Commission africaine de statistique :			
1. <i>Demande</i> à la Commission économique pour l'Afrique d'apporter, avec l'aide du Comité régional africain de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, un appui politique au cadre statistico-géospatial africain et de continuer à définir des priorités et à proposer des lignes directrices propres à faire progresser la mise en œuvre des plans d'action	CEA	Des principes directeurs ont été élaborés sur le géocodage des données de recensement en Afrique.	La révision de ces principes directeurs par les services d'édition et leur

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
nationaux et régionaux d'intégration des données statistiques et géospatiales en Afrique			traduction sont en cours.
2. <i>Recommande</i> que la Commission économique pour l'Afrique continue d'aider les pays africains à mettre en place et à renforcer leurs infrastructures d'information statistique et géospatiale en prélude à la série de recensements de 2020 et en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable	CEA	La CEA a fourni une assistance technique consultative au Cameroun pour l'aider à renforcer les efforts que déploie son Bureau central des recensements et des études démographiques pour gérer les données géospatiales et mettre au point une méthode de géocodage pour l'analyse géospatiale des données du recensement de la population et de l'habitat de 2022. Un atelier de formation a été organisé en juin 2022 pour construire l'architecture qui permettra de mettre en relation les données cartographiques du recensement comme partie intégrante de l'analyse du recensement.	
3. <i>Recommande également</i> de diversifier les canaux de diffusion des données de recensement à l'aide de la cartographie en ligne, des applications et des services en nuage et de la technologie mobile afin d'atteindre un public plus large, le but étant d'améliorer l'appréciation des produits du recensement et des travaux statistiques en général	CEA	Des efforts sont en cours pour apporter une assistance technique consultative au Cameroun et à la Namibie en vue de l'élaboration d'une stratégie de diffusion des résultats de leur recensement à l'aide d'outils géospatiaux. Pour améliorer la qualité des produits de recensement, un atelier sur les moyens de mieux utiliser les résultats des recensements et d'en renforcer l'impact a été organisé en Zambie en avril 2022.	En cours
4. <i>Appelle</i> à l'élaboration d'un cadre régional commun de normes et d'outils qui prend en compte les conditions propres à chaque pays, tout en se conformant aux normes convenues au niveau international	CEA	Un manuel de géocodage est en cours d'élaboration. Il décrit les principes directeurs par étape du géocodage des données de recensement de la population et de l'habitat en Afrique. Il permettra aux organismes nationaux de statistique de géocoder des ensembles de données géospatiales de recensement selon des normes et des règles qui garantissent le plus haut niveau de filtrage, de normalisation, d'uniformisation et de mise en correspondance des caractéristiques des données dans leurs pratiques de géocodage.	En cours d'achèvement.
5. <i>Encourage</i> les pays africains à élaborer leurs propres cadres statistico-géospatiaux nationaux en se conformant aux lignes directrices et principes convenus au niveau international	CEA	Un manuel est en cours d'élaboration sur les principes directeurs types d'un cadre statistico-géospatial africain. Le cadre repose sur cinq principes fondamentaux régissant l'intégration des informations géospatiales et statistiques. Il s'articule autour des aspects suivants : échelle ; élaboration de politiques ;	

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
		lien institutionnel ; modélisation. Les organismes nationaux de statistique et les institutions cartographiques nationales peuvent adapter le cadre statistico-spatial à leur propre contexte national.	
I. Activités statistiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19 : expériences des États membres			
J. Expérience du secteur privé en matière de mégadonnées			
La Commission africaine de statistique :			
3. <i>Demande</i> à la Commission économique pour l'Afrique de constituer un fichier d'experts pour aider les États membres à utiliser les mégadonnées	CEA		
K. plateforme mondiale et Centre régional des Nations Unies sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle			
La Commission africaine de statistique :			
1. <i>Appelle</i> à la création de départements ou unités de science des données au sein des organismes nationaux de statistique afin de développer des applications en vue de l'utilisation des mégadonnées, d'intégrer cette source de données dans les plans et activités de données et d'établir un partenariat solide entre la Commission économique pour l'Afrique, le Centre régional des Nations Unies et la Plateforme mondiale des Nations Unies en train d'être élaborée par le Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle, pour renforcer les capacités et rendre les données accessibles, et d'utiliser les outils technologiques déjà disponibles	CEA		
2. <i>Recommande</i> de renforcer la collaboration avec l'Union africaine et la Banque africaine de développement en ce qui concerne les activités et initiatives liées aux mégadonnées dans la région	CEA		
L. Coordination statistique entre organismes des Nations Unies			
La Commission africaine de statistique :			
2. <i>Demande</i> aux organismes nationaux de statistique, en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies, de soutenir	CEA	Des travaux ont été menés avec l'équipe de pays des Nations Unies au Malawi pour trouver des synergies et	

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
la proposition de stratégie des Nations Unies pour les statistiques et, en particulier, la coalition thématique 1 sur le renforcement des données intégrées et des systèmes statistiques au service du développement durable		renforcer la collaboration dans le cadre de l'appui que l'Organisation des Nations Unies apporte au système statistique national.	
M. Données ouvertes			
La Commission africaine de statistique :			
1. <i>Recommande</i> la création d'un groupe de travail africain sur les données ouvertes, comprenant des représentants des organismes nationaux de statistique, avec l'appui de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique, chargé d'élaborer une feuille de route pour aider les États membres à développer leurs cadres juridiques, leurs manuels de procédures, leurs cadres harmonisés selon les normes internationales et leurs portails de données, dans l'objectif de donner accès à leurs bases de données statistiques respectives	CEA		
2. <i>Demande</i> à la Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine, de mener l'identification de « champions » africains des données ouvertes	CEA, Banque africaine de développement et Commission de l'Union africaine	La Banque africaine de développement, en collaboration avec Open Data Watch, a organisé en 2021 deux webinaires pour aider les pays à appréhender les concepts clés qui leur permettront de mieux ouvrir leurs données et d'améliorer leur classement dans le système de classement de l'Open Data Inventory, à partir de la plateforme de données ouvertes de l'initiative Autoroute africaine de l'information. Selon le rapport de l'Open Data Inventory, le Burkina Faso a nettement progressé dans son classement mondial relatif à l'ouverture des données en passant de la 140 ^e place en 2018 à la 86 ^e en 2020.	
N. Science des données			
La Commission africaine de statistique :			
2. <i>Recommande</i> la création d'une communauté de pratique africaine de la science des données, pour inciter les organismes nationaux de statistique à renforcer leurs capacités en matière de science des données et pour partager les enseignements tirés entre la Plateforme	CEA		

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
mondiale des Nations Unies en cours d'élaboration par le Groupe de travail mondial sur l'utilisation des mégadonnées en statistique officielle et les centres régionaux des Nations Unies			
O. Données urbaines			
La Commission africaine de statistique :			
2. <i>Demande</i> à la Commission économique pour l'Afrique de continuer à fournir une assistance technique aux États membres pour renforcer les données et les statistiques urbaines, sous l'égide du groupe de travail principal du Programme africain sur les données et les statistiques urbaines	CEA	Il y a eu une collaboration avec la Division de l'égalité des genres, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales pour la mise en œuvre du Programme africain sur les données et les statistiques relatives à l'urbanisation.	
Q. Programmes de renforcement des capacités statistiques des partenaires de la Commission économique pour l'Afrique			
La Commission africaine de statistique :			
1. <i>Demande instamment</i> la création du Fonds africain pour la statistique, dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique	Commission de l'Union africaine		
2. <i>Appelle</i> à la mise en place d'une base de microdonnées sur les enquêtes auprès des ménages menées en Afrique et à l'amélioration de la coordination et de la promotion de la Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique sur la période 2017-2026	Commission de l'Union africaine, CEA et Banque africaine de développement	Un processus de réflexion a été engagé sur la création d'une base de microdonnées sur les enquêtes auprès des ménages et les recensements. Une assistance technique a été fournie au Cameroun en février 2022 sous forme de formation pour l'aider à constituer et à gérer une base de microdonnées sur les enquêtes auprès des ménages et les recensements. La Banque africaine de développement a lancé la Bibliothèque africaine de microdonnées à partir de microdonnées recueillies dans le cadre d'enquêtes auprès des ménages.	En cours
3. <i>Se félicite</i> du programme de renforcement des capacités statistiques de la Banque africaine de développement et demande un plaidoyer fort pour que les équipes de pays de la Banque apportent leur concours à la mise en œuvre de ce programme	Banque africaine de développement	Les équipes de pays de la Banque africaine de développement font partie du système qui permet d'assurer la mise en œuvre effective d'un programme de	

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
		renforcement des capacités statistiques, dont l'exécution est en cours.	
4. <i>Demande</i> à la Banque africaine de développement de mettre plus efficacement à profit les technologies et de promouvoir la numérisation, afin de rendre ses travaux plus efficaces et de faire progresser l'initiative Autoroute africaine de l'information	Banque africaine de développement	<ul style="list-style-type: none"> La Banque africaine de développement a déjà mobilisé des ressources au titre de la phase V du Programme de renforcement des capacités statistiques en vue d'une mise à niveau du système de l'initiative Autoroute africaine de l'information et de son alignement sur l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX). La Banque met en œuvre le programme de renforcement des capacités du SDMX au travers de l'Échange de données et de métadonnées statistiques dans 18 pays. <p>La Banque a également lancé ses activités de laboratoire d'innovation de données dans le cadre de la phase V du Programme de renforcement des capacités statistiques (SCB V).</p> <p>La Banque collabore en outre avec la Fondation Bill et Melinda Gates pour financer ensemble des activités et mettre en œuvre de manière plus efficace l'initiative Autoroute africaine de l'information dans 12 pays africains.</p>	
5. <i>Demande</i> au Partenariat statistique au service du développement au XXI ^e siècle d'améliorer les données statistiques sur le financement du développement, et demande au Partenariat d'intensifier son aide aux États membres pour améliorer les compétences en communication des statisticiens des systèmes statistiques nationaux africains.	Partenariat statistique au service du développement au XXI ^e siècle	Le Partenariat statistique au service du développement au XXI ^e siècle assure le secrétariat du Réseau de Berne. À ce titre, il a élaboré et lancé en 2021 une plateforme gratuite qui doit servir de centre d'échange de données sur le financement du développement et qui permet aux utilisateurs d'analyser les données sur les flux de financement, de recenser les déficits de financement et de se connecter à de nouvelles communautés d'experts. À ce jour, la plateforme présente des informations sur les besoins de financement des 15 pays africains suivants : Burundi, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi.	

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
		<p>Mozambique, Niger, République démocratique du Congo, Rwanda, Sierra Leone et Zambie¹.</p> <p>Pour ce qui est des compétences en matière de communication, le Partenariat a établi et publié un manuel pour l'élaboration d'une stratégie de communication qui donne des orientations stratégiques et décrit les étapes pratiques et les ressources nécessaires aux organismes nationaux de statistique pour mettre au point une stratégie de communication intégrée. Le Partenariat a en outre assuré une formation en communication de données aux statisticiens employés dans plusieurs systèmes statistiques africains (au Kenya et au Rwanda par exemple), ainsi qu'aux journalistes. De nombreux webinaires et rencontres ont été organisés et ont permis de mettre en évidence les bonnes pratiques et de promouvoir l'apprentissage entre pairs. Le Partenariat a également produit une boîte à outils sur la communication de statistiques de genre².</p>	
6. <i>Demande</i> aux États membres d'élaborer des cadres juridiques statistiques ou de mettre à jour les cadres juridiques statistiques existants de façon qu'ils soient conformes aux évolutions actuelles en matière de statistiques, afin d'établir la confiance au plan international	CEA	La CEA collabore avec l'Éthiopie et les Seychelles à la révision et à la modernisation de leurs lois statistiques.	
7. <i>Exhorte</i> les États membres à élaborer des programmes statistiques nationaux complets, dans le cadre de stratégies nationales de développement de la statistique, totalement alignés sur les plans de développement nationaux, afin d'assurer le financement national des activités statistiques	CEA	L'Éthiopie a bénéficié d'un appui pour la rédaction de sa troisième stratégie nationale de développement de la statistique et de sa feuille de route décennale sur la statistique.	
8. <i>Invite</i> les partenaires régionaux et internationaux à soutenir les États membres dans la transformation et la numérisation de leurs systèmes d'information statistique	CEA	La CEA contribue aux travaux du Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles.	
10. <i>Invite</i> les partenaires régionaux et internationaux à aider les États membres à renforcer leurs capacités pour fournir en temps utile des	CEA	Une taxonomie des données spatiales axée sur des objectifs précis a été élaborée et la gestion des	1. Achevée

¹ Disponible à l'adresse <https://smartdatafinance.org/>.

² Disponible à l'adresse <https://academy.paris21.org/en/course/communicating-gender-statistics>.

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
données actualisées et exactes sur la population et les infrastructures afin d'améliorer la riposte de leurs gouvernements à la pandémie de COVID-19 grâce à des ensembles de données, des analyses et des outils géospatiaux dans le cadre d'une licence ouverte et non commerciale		<p>métadonnées mise en place en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.</p> <p>2. Une matrice d'évaluation en ligne du manque de données a été élaborée pour les indicateurs des objectifs de développement durable, avec des recommandations pratiques sur la manière d'évaluer la contribution des données et produits spatiaux au contrôle et au suivi de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.</p> <p>3. Un train de mesures de relance de la croissance en réponse aux crises et un ensemble de logiciels, d'outils d'application et de formations connexes ont été mis au point pour renforcer les capacités techniques des pays ciblés et les aider à suivre, à surveiller et à atténuer les conséquences de la COVID-19 (en particulier en vue du relèvement après la pandémie).</p>	<p>2. En cours</p> <p>3. En cours</p>
Cinquante-deuxième session de la Commission de statistique (mars 2021)			
Décision 52/101 : Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030			
La Commission de statistique :			
j) A souligné que les pays avaient besoin d'un soutien technique et financier accru pour renforcer leur capacité de suivi, pour produire des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et pour moderniser leurs systèmes statistiques, notamment dans les domaines de l'Échange de données et de métadonnées statistiques, de l'intégration des données géospatiales et de l'innovation, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement	CEA		
k) A engagé le Groupe à rechercher les moyens de mettre en correspondance et d'harmoniser ses travaux avec ceux d'autres	CEA		

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
groupes de travail et organes internationaux, notamment les commissions régionales			
m) A demandé au Groupe et aux organismes responsables de poursuivre leur dialogue afin d'améliorer la circulation des données pour l'établissement de rapports mondiaux sur les objectifs de développement durable, notamment en identifiant les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des lignes directrices sur la circulation et la communication à l'échelle mondiale des données concernant les objectifs de développement durable, de continuer de perfectionner les outils de coordination des demandes de données adressées aux pays en vue d'intensifier la communication, la validation et la diffusion des données, et de réduire la charge qui pèse à cet égard sur les organismes nationaux, notamment en utilisant efficacement les mécanismes régionaux ou plateformes de données qui sont en place lorsque cela est possible	CEA		
Décision 52/109 : Statistiques sur les migrations			
La Commission de statistique :			
b) A réaffirmé qu'il importait d'assurer la cohérence entre les données relatives respectivement aux flux migratoires et aux populations de migrants, de distinguer la migration internationale de la mobilité temporaire internationale, et de mettre en adéquation la définition des flux migratoires avec la mesure de la population résidente d'un pays, afin d'assurer la cohérence de la production des statistiques migratoires nationales, tout en cherchant à en faciliter la comparaison au niveau international	CEA	La CEA a participé à la réunion technique sur les indicateurs et l'opérationnalisation du cadre conceptuel des statistiques sur les migrations internationales.	
e) Il a été souligné que des obstacles étaient à surmonter dans la mise en œuvre du cadre révisé et des définitions connexes, notamment des éventuels problèmes de comparabilité internationale des flux migratoires et d'évaluation de la mobilité internationale temporaire et des populations apatrides et déplacées, et, dans une certaine mesure, des problèmes de mise en œuvre dans les pays produisant des données relatives aux migrations internationales sur la base de registres administratifs	CEA	La CEA copilote un programme mondial sur les statistiques migratoires qui permettra de renforcer dans leur ensemble les systèmes de collecte, de gestion, de compilation et d'utilisation des statistiques migratoires.	Suivi

<i>Recommandations</i>	<i>Entité responsable</i>	<i>Actions menées</i>	<i>État d'avancement</i>
<p>f) A demandé en conséquence à la Division de la statistique et au Groupe d'experts de tenir compte de ces problèmes dans les prochaines étapes de la révision des <i>Recommandations</i> de 1998, et en particulier :</p> <p>i) De donner la priorité aux travaux sur les migrations internationales tout en précisant les composantes de la mobilité internationale temporaire qui seront prises en compte dans les <i>Recommandations</i> révisées ;</p> <p>ii) De tenir compte des différents écosystèmes de données sur les migrations et des capacités de données correspondantes dans les pays ;</p> <p>iii) De tenir compte de l'expérience pertinente des pays qui établissent des statistiques relatives aux migrations internationales sur la base des registres de la population.</p>	Division de la statistique et CEA	<p>La CEA, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, a animé des ateliers sur les statistiques relatives aux migrations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier sur la production de données et de statistiques sur les migrations pour une meilleure intégration dans les plans nationaux de développement, à Kampala, en juillet 2022 ; • Cours en ligne du Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail sur la mesure et l'analyse des migrations de main-d'œuvre (13 juin-22 juillet 2022). 	Suivi